

Proposition de libellé de priorités régionales

Préambule

La région de Lanaudière est reconnue depuis de nombreuses années comme un lieu de partenariat et de concertation. Au cours des 2 dernières années, cette distinction s'est encore une fois démontrée dans le maintien d'une concertation régionale forte dans le contexte de la nouvelle gouvernance de proximité. C'est dans cette optique que l'ensemble des MRC de la région ont reconnu que la Table des préfets de Lanaudière devait être le maître d'œuvre de la démarche de réflexion entourant le renouvellement de la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires et l'implantation du Fonds d'Appui au Rayonnement des Régions. Cette démarche a été entreprise en mars dernier lors de la visite du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Monsieur Martin Coiteux, dans la région.

Les priorités identifiées sont le résultat d'une vaste démarche de réflexion ayant culminée lors d'une journée régionale de consultation tenue le 12 mai 2017 où plus de 45 représentants municipaux étaient présents. Cette rencontre a permis aux élus de discuter avec plus de 70 représentants des organismes socio-économiques régionaux ainsi que des représentants des ministères en vue de déterminer nos priorités de développement pour les prochaines années. Afin d'en faciliter la lecture, les priorités établies ne font mention d'aucune clientèle spécifique, ni par groupe d'âge ni par genre. Elles se veulent inclusives de l'ensemble de la population lanaudoise et visent à favoriser l'inclusion et l'égalité.

Outre les priorités thématiques énumérées dans ce document, il importe de noter que de grandes priorités transversales ont été identifiées tout au long de cette démarche.

Il est avant tout primordial pour les décideurs lanaudois d'insister sur le fait que, en cohérence avec la nouvelle gouvernance de proximité, les orientations de concertation et de mise en commun de certains dossiers de développement régionaux via la Table des préfets de Lanaudière doivent être respectées et encouragées par les ministères intervenant en région. La valorisation de la synergie régionale passe, entre autres, par cette reconnaissance des ministères et est donc jugée prioritaire.

La modulation de l'intervention gouvernementale en région doit donc prendre en compte les réalités régionales et non pas intervenir en appliquant les politiques nationales sans les adapter à notre réalité. La flexibilité de l'intervention gouvernementale dans l'application des politiques publiques est à cet égard une priorité transversale jugée indéniable.

D'autres grandes priorités transversales ont été identifiées, soit l'innovation, la concertation et le partenariat de même que le développement durable. Ces trois éléments transcendent l'ensemble des priorités thématiques identifiées ci-après et devraient pouvoir faire l'objet de soutien financier dans le cadre du FARR.

Finalement, la mise en place d'une stratégie de rayonnement régionale multisectorielle concertée misant sur les forces communes du territoire, les atouts propres à chaque MRC, la complémentarité entre celles-ci ainsi que sur la synergie entre les différents acteurs du développement a aussi été identifiée comme une priorité. Considérant que le rayonnement de la région touche l'ensemble de ces secteurs de développement, cette priorité est également transversale.

Priorités thématiques

Développement économique

- 1- L'amélioration de la compétitivité et le développement de marché par l'innovation, la recherche, l'incubation et le virage numérique, tout en favorisant le maintien de créneaux porteurs afin de qualifier les entreprises pour la 4^e révolution industrielle.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- Le recrutement et la rétention de la main d'œuvre dans le contexte métropolitain
 - Le soutien à la recherche en lien avec le développement des entreprises et à l'innovation
 - L'accroissement des exportations de biens et services
 - La compétitivité des entreprises aux plans de l'innovation, des ressources humaines, des salaires et de la qualité de vie.
 - L'adhésion des entreprises aux technologies numériques et au commerce électronique
 - L'écosystème entrepreneurial nécessitant un meilleur soutien sur le plan des infrastructures (dont l'incubation), des approches innovantes et du mentorat
 - Le positionnement des entreprises face à la mondialisation de la concurrence
 - L'intégration des chaînes de marché mondiales par les petites entreprises
 - La compétitivité et la croissance des entreprises de transformation alimentaire
 - Le soutien à la recherche favorisant une meilleure productivité sur le plan du développement bioalimentaire
 - L'intégration au marché du travail des personnes immigrantes
- 2- L'adéquation de l'offre de formation aux besoins des entreprises, le rehaussement de la qualification des jeunes, de la compétence de la main-d'œuvre et des entrepreneurs.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- L'accès à des ressources humaines qualifiées aptes à faire face aux défis d'innovation.
- L'adéquation entre les besoins de main-d'œuvre et la formation offerte sur le territoire
- Le faible taux de diplomation dans Lanaudière rend plus difficile l'embauche de main-d'œuvre locale
- La valorisation de la culture entrepreneuriale et de l'entrepreneuriat
- La sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat
- La taille grandissante des entreprises agricoles et les défis de gestion et de main-d'œuvre qui l'accompagne
- L'accès à une main-d'œuvre agricole issue des programmes de formation professionnels

- 3- L'accompagnement et le soutien aux entreprises et aux entrepreneurs dans toutes les phases de leur développement (démarrage, consolidation, expansion, transfert, etc.) et dans l'ensemble des secteurs économiques (agroalimentaire, touristique, industriel, service, etc.).

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- Le soutien et l'accompagnement aux repreneurs et aux cédants afin de favoriser une bonne transition, entre autres dans un contexte de relève familiale.
- La relève agricole dans un contexte où les prix des terres et le coût des quotas sont très élevés
- Le soutien aux projets de démarrage d'entreprises
- La poursuite du développement de l'entrepreneuriat au féminin
- La complexité de l'écosystème gouvernemental pour les PME

- 4- La mise en valeur et la promotion des biens et des produits régionaux, de la consommation responsable, de la saine gestion des matières résiduelles et de la valorisation d'une économie circulaire.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- Le développement d'une économie circulaire
- La promotion touristique régionale axée sur sa population accueillante, ses milieux naturels, ses sites patrimoniaux, son offre en agrotourisme, en événements culturels et autres.
- La poursuite du développement agrotouristique
- L'accès au marché alimentaire de la région de Montréal
- La promotion de l'achat local

- 5- Un aménagement du territoire dans le respect de l'autonomie des MRC et de leur connaissance fine de leur milieu favorisant la pérennité des collectivités dans une optique de gestion intégrée des ressources.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- L'adoption de schéma d'aménagement et de développement dans toutes les MRC dans le respect des besoins, des compétences et de l'autonomie des municipalités locales et des MRC
- La sauvegarde des terres agricoles dans un contexte de développement urbain important
- La gestion de la croissance démographique au plan environnemental.
- L'harmonisation des efforts consacrés en aménagement du territoire aux plans local, régional et national.
- L'élaboration de PDZA sur l'ensemble du territoire

Développement des infrastructures

- 6- Le développement et l'amélioration du réseau routier actuel et le développement d'axe est-ouest inexistant et la valorisation du potentiel touristique de ceux-ci.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- Le développement du réseau actuel sur l'axe sud-nord pour améliorer la fluidité de la circulation
- Le développement de la route 3
- Le développement adéquat du réseau routier dans un contexte de démographie en forte hausse dans la région

- 7- Le développement et la promotion du transport actif et du transport collectif ainsi que le développement d'une offre inter-MRC.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- La mise en place de la nouvelle gouvernance en transport collectif
- Le financement du réseau de transport collectif local et inter-MRC
- Le développement des transports collectifs dans l'axe est-ouest
- La promotion du transport actif et collectif
- Le développement d'infrastructures sécuritaires favorisant les transports actifs
- L'interconnexion entre les différents modes de transport

- 8- L'accès à Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- Certaines portions du territoire lanauois sont toujours sans desserte internet haute vitesse abordable et stable
- Attraction d'entreprises en technologie numérique
- L'accès à IHV est considéré essentiel au développement et au dynamisme du territoire
- L'accès à IHV en milieu rural favorise l'attraction de travailleurs et de petites entreprises
- Les infrastructures d'accueil touristique n'offrent pas un service IHV sur l'ensemble du territoire (entre autres au niveau de l'hébergement)

- 9- Le soutien au développement d'infrastructures et équipements culturels et touristiques.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- La mise à niveau de certains équipements touristiques et culturels
- Le maintien du rythme élevé de croissance de l'industrie touristique
- L'accroissement du tourisme d'affaires
- L'accroissement des revenus lié à l'hébergement touristique
- Le développement d'équipements culturels novateurs
- Le développement des technologies numériques en lien avec la culture et le tourisme

Développement d'une identité lanauoise forte

10- Le soutien et la bonification des produits d'appels et événements culturels et touristiques comme outil de rayonnement régional.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- Le positionnement de la région en tant que région touristique et destination culturelle
- La diffusion de l'identité culturelle lanauoise
- La reconnaissance de la culture comme pilier du développement durable au même titre que l'environnement, l'économie et le social
- Le rayonnement de la région de Lanaudière à l'extérieur de ses frontières
- La promotion de la culture en tant qu'enjeu collectif
- La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine (entre autres du patrimoine religieux et du patrimoine immatériel)
- Le maintien d'une couverture médiatique locale de qualité

11- La reconnaissance de pôles culturels structurants et de lieux de création et de diffusion afin de s'affirmer culturellement, améliorer l'accès à la culture et soutenir les créateurs et les artistes.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- Le soutien à la promotion des arts et du développement des marchés
- Le décloisonnement et la démocratisation de la culture
- L'implication du privé dans le développement des arts et de la culture.
- L'accessibilité de la culture à un plus large public
- Le développement de passerelles culturelles intergénérationnelles
- Le maillage culture - éducation
- Le développement de la philanthropie culturelle
- La reconnaissance de l'apport des artistes et de la culture à l'économie lanauoise.

Développement social

12- Le développement d'une offre éducationnelle complète, innovante et branchée sur le milieu.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- L'adéquation entre l'offre de formation et les besoins de main-d'œuvre des entreprises lanauoises
- Le taux de diplomation des jeunes avant l'âge de 20 ans (Malgré une amélioration notable du taux de diplomation au cours des dernières années, la région de Lanaudière demeure une de celle dont les jeunes citoyens obtiennent le moins de diplômes de secondaire 5 au Québec)
- La persévérance scolaire
- La desserte universitaire adéquate sur le territoire lanauois

13- La création d'environnements favorables au développement global des citoyens en priorisant la promotion des saines habitudes de vie dans une optique de prévention.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- L'amélioration de la santé de la population en ciblant certains déterminants : ex. : le tabagisme, l'activité physique, la pollution
- L'acquisition de saines habitudes de vie (saine alimentation et mode de vie physiquement actif)
- La cohérence entre les services offerts par les institutions et ceux offerts par les organismes communautaires
- L'accès aux loisirs et à la vie culturelle pour les personnes défavorisées
- La sécurité alimentaire et l'accessibilité aux aliments frais et produits localement
- L'accès à des logements adéquats à coût raisonnable
- L'accès aux services de santé et à un médecin de famille en particulier

14- La mise en place de mesures et de politiques inclusives visant à développer « l'autonomisation » des personnes et des communautés et favorisant la participation dans les lieux décisionnels.

Enjeux régionaux donnant quelques éléments de mise en contexte :

- L'inclusion et la solidarité sociale.
- La place et le rôle du citoyen dans la vie communautaire
- La participation des citoyens dans le développement de leur communauté adapté à leurs besoins
- La participation des citoyens dans la co-construction des politiques publiques
- La participation de toutes les tranches d'âge à la vie communautaire
- La participation électorale des jeunes et des femmes
- La place des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels
- La conciliation travail-famille-engagement communautaire ou politique
- Le développement de l'action bénévole.